

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix : 18 fr. par an,
10 fr. pour six mois,
6 fr. pour trois mois.
Pour le dehors, les frais de poste en plus.
Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,
A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le *Journal de Roubaix* paraissent le Samedi dans le *Journal d'Annonces* qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 26 Mai.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle :
Nominations dans la magistrature ;
Décret concernant la négociation à la Bourse de Paris et dans les Bourses départementales des titres émis par les compagnies des chemins de fer construits en dehors du territoire français ;

Nominations dans l'ordre impérial de la Légion-d'honneur ;

Arrêté de S. Exc. le ministre de l'instruction publique et des cultes instituant une commission à l'effet de rechercher et d'indiquer toutes les améliorations qu'il convient d'introduire dans la constitution actuelle du Muséum d'histoire naturelle.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Par ordonnance de M. le premier président de la cour impériale, en date du 19 de ce mois, les assises du département du Nord, pour le troisième trimestre de 1858, s'ouvriront à Douai le lundi 2 août prochain, sous la présidence de M. le conseiller Cahier, lequel sera assisté de MM. les conseillers Vanderwallen et Farez.

Aux termes des instructions émanées de l'administration, les semis de tabac devront être détruits par les planteurs le 30 juin au plus tard ; ceux qui subsisteraient après cette époque seraient considérés comme plantations illicites.

Les plantes-mères pourront être conservées dans les jardins et autres lieux abrités, à l'exception de l'emplacement des semis ou des plantations. Les planteurs sont, du reste, assujettis, sous peine d'être en contravention à la loi du 28 avril 1816, à faire connaître à l'administration les lieux où ils se proposent de conserver ces plantes.

La superficie des pièces de terre cultivées en tabac en 1858 ne pourra être au-dessous de 20 ares. La quantité de pieds de tabac par hectare sera de 40,000 en principal, non compris le cinquième de tolérance.

Plusieurs détachements de jeunes soldats de la portion du contingent de la classe 1856 appelée à l'activité, au lieu de suivre l'itinéraire qui leur avait été tracé, ont pris les chemins de fer. M. le ministre de la guerre, rapporte le *Nouvel-Liste de Rouen*, a prescrit aux autorités militaires de prendre des mesures pour empêcher le retour d'une si grave irrégularité.

La fête de la Pentecôte a été célébrée dans nos deux paroisses avec la solennité que comporte ce grand jour.

Les fidèles ont assisté en grand nombre et avec un recueillement édifiant aux offices de l'Eglise.

Le jour de la Pentecôte, M. le général de Bois-le-Comte, l'état-major de la place et le corps des officiers de la garnison ont assisté, dans le chœur, à la messe paroissiale de l'église Saint-André, à Lille.

Plusieurs morceaux d'harmonie ont été exécutés, pendant le service divin, par la musique du 8^e régiment de ligne.

Lundi matin, on célébrait, en l'église Notre-Dame, les funérailles du sieur Delvinière, sapeur-pompier à Roubaix.

Un grand nombre d'officiers, de sous-officiers et presque tous les hommes faisant partie du corps assistaient à la cérémonie funèbre.

Un peloton de douze hommes, commandé par le caporal Dansette, a rendu les honneurs militaires au défunt.

Les quatre jumeaux dont nous avons annoncé la naissance n'ont vécu que soixante heures.

Un cortège composé de petites filles, des parains, marraines et de tous les parents de ces enfants se rendra mercredi, à neuf heures, en l'église Notre-Dame, pour assister à la messe d'ange qui y sera célébrée.

Ce matin, vers onze heures, un habitant de la commune de Wattrelos, où il exerce la profession de cabaretier, a été renversé dans la rue Nain par un cabriolet.

Ce malheureux imprudent, qui, au dire des témoins, n'a pas tenu compte des avertissements réitérés du domestique qui conduisait le cabriolet, a été atteint par la roue. Il en est résulté une fracture à la cuisse et une blessure grave à l'œil gauche.

M. le commissaire du second arrondissement s'est transporté immédiatement sur les lieux, et après les premiers soins donnés par M. le docteur Carette, on a transporté le blessé à l'hôpital.

Une scène de cannibales a eu lieu, la semaine dernière, chez le sieur Fauvarque, cabaretier au *Nouveau-Monde*.

A la suite d'une observation faite par le sieur Julien Dubrulle, à cinq buveurs qu'il servait, une mêlée générale eut lieu, à laquelle prirent part toutes les personnes présentes.

Grossièrement insulté et frappé, le cabaretier, dont les antécédents laissent, dit-on, beaucoup à désirer, s'est armé d'un double litre pour frapper ses adversaires. Accablé par le nombre, Fauvarque et son domestique ont reçu des blessures dont on craint la gravité. Cinq des acteurs de cette véritable scène de sauvages ont été arrêtés.

On nous écrit d'Hem :

Le Carrousel donné par la commune d'Hem, au profit des pauvres, aura lieu cette année le dimanche 27 juin.

Le premier prix, que M. Jules Brame, député au Corps législatif, a coutume d'offrir et qui est désigné sous le titre de : *Prix de la ferme de Beaumont*, consiste en six couverts et une louche en argent.

Les autres prix se composent des objets suivants :

Une montre en or, à cylindre, valeur 125 fr.
Dix-huit cuillers à café, en argent. . . 60 »
Surprises 45 »
Nous savons que bon nombre de cavaliers doivent prendre part à ce Carrousel qui attire la foule chaque année.

La question du prix de la viande de boucherie recommence, depuis quelque temps, à être plus vivement agitée. A ce sujet, on nous met sous les yeux une circulaire ainsi conçue :

« Le sieur Scève-Ange, boucher, rue de Lille, 58, à Wazemmes, a l'honneur d'informer le public que, vu la baisse de prix des bestiaux sur le marché de Lille, il vendra la viande de première qualité à 45 centimes le demi-kilog., morceaux à choisir, tels que : Pièce-à-queue, côte-au-Filet, &c. »

Cet exemple sera-t-il suivi ?

D'après les ordres de M. le ministre de l'agriculture et du commerce, aucun propriétaire ne pourra désormais prétendre à des indemnités pour perte de bestiaux morts d'épizooties, sans justifier d'un certificat du maire, constatant qu'un vétérinaire breveté a été appelé pour les traiter. Le seul cas où ce certificat ne sera pas exigé est celui où il n'existera pas de vétérinaire breveté dans un rayon de huit kilomètres autour de l'habitation dans laquelle l'épizootie aura régné.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 26 MAI 1858.

FRÉDÉRIC-LE-GRAND

ET SA COUR.

II

Frédéric-Guillaume I^{er}.

II. — Voir notre numéro du 22 mai.

— Non, non, vous savez bien que le roi n'aime pas l'étiquette, et qu'il serait fort mécontent de nous voir l'observer. Entrez plutôt le premier, mon cher Pollnitz.

— Moi ! oh ! non, Altesse. Je n'oserais point prendre le pas sur vous tous. Si vous déclinez cet honneur, il revient de droit au général de Schwerin. C'est à lui de conduire la bataille.

— Il ne s'agit point ici de bataille, grommela le général, mais probablement de coups de bâton à recevoir, et monsieur de Pollnitz connaît ce chapitre mieux que moi.

— Messieurs, dit le valet de chambre, Sa Majesté va s'impatienter, et alors malheur à nous tous !

— Mais, mon Dieu ! qui de nous va donc entrer ? demanda le comte de Goltz d'un air indécis.

— Moi ! dit, en s'avançant, le conseiller in-

time Eckert ; je dois à Sa Majesté tout ce que je suis ; il est fort naturel que je mette mon dos à sa disposition, et même ma vie, s'il le faut !

Et il s'approcha de la porte d'un pas ferme, et l'ouvrit résolument.

On vit le roi, les yeux étincelants, lever sa canne plus haut encore, et Eckert entrer en courbant la tête ; — puis la porte se referma, et tout resta plongé dans le silence.

— Etait-ce lui qui menaçait la colère de Sa Majesté ? demanda timidement Pollnitz.

— Elle menace aujourd'hui tout le monde ! répondit le valet de chambre avec un soupir de sinistre augure.

Qui entrera maintenant ? se demanda-t-on de nouveau, et ce ne fut qu'après un vif débat que Pollnitz se risqua enfin. Le même manège se renouvela quatre fois encore, et, quand la porte s'ouvrait, on apercevait le roi dans son attitude menaçante. Mais lorsque le général de Schwerin entra, le dernier des six, dans l'appartement royal, Frédéric-Guillaume n'était plus à son poste : couché dans son fauteuil, il riait aux larmes en écoutant Pollnitz qui, debout devant lui, dépeignait, dans son langage hardi et plaisant, la scène d'anxiété de l'antichambre, et rapportait la conversation de ces messieurs en imitant la voix de chacun d'eux.

— Ainsi vous avez tous cru à ma colère ? dit le roi hors d'haleine à force de rire. Le tour a donc parfaitement réussi, et vos cœurs ont tremblé de crainte ? Toi-même, mon vieux Schwerin, tu as enfin appris ce que c'est que la peur, toi qui n'aurais jamais éprouvé aucune émotion sur les champs de bataille et sous une grêle de boulets !

— Oui, Sire ; mais un boulet n'est qu'une misère en comparaison d'un éclair de fureur de

vos yeux. Mon cœur bondit de joie au bruit du canon, tandis que le tonnerre de votre voix me frappe d'une terreur inexprimable. Je ne crains pas la mort, mais je redoute la colère et la disgrâce de mon souverain.

— Ah ! tu es un brave et digne homme, dit gracieusement le roi en lui tendant la main. Et maintenant, messieurs, arrière toute crainte et toute étiquette. Le roi est au bal, et votre compère Frédéric-Guillaume ouvre le *Tabackscollegium*.

A ces mots, il ralluma sa pipe à la chandelle, puis s'assit sur une des chaises placées autour de la table ronde ; les autres en firent autant, et le *Tabackscollegium* commença.

III

Le *Tabackscollegium*.

Le silence régna d'abord : chacun était occupé d'allumer sa pipe ; bientôt d'épais nuages de fumée, s'échappant de toutes les lèvres, enveloppèrent la pièce d'un voile bleuâtre.

— Encore quelques lumières ! dit le roi au valet de chambre. Il faut que notre *Tabackscollegium* ait ce soir un aspect brillant, sinon il contrasterait trop avec le bal. A propos du bal, Pollnitz, quel coup d'œil présente-t-il ? La société est-elle brillante ? s'amuse-t-on ? La reine est-elle gaie, et les princesses dansent-elles beaucoup ?

— Sire, je n'ai jamais vu fête plus magnifique et jamais Sa Majesté la reine n'a été plus belle et plus radieuse. Elle resplendit comme un soleil au milieu de toutes les dames, malgré l'éclat de leur parure.

— Tiens ! elle a donc fait une grande toilette ? reprit le roi, et un nuage se répandit sur sa physionomie.

— Je ne savais pas, Sire, que la reine possédât un pareil trésor de diamants.

— Ah ! elle a donc mis ses brillants ! On profite très-bien de mon absence, à ce qu'il paraît. On est joyeux et ravi, pendant que je me retourne sur mon lit de douleur ! s'écria le roi, oubliant, dans sa colère subite, qu'il avait lui-même ordonné cette fête et exigé que la reine parut gaie et exempte d'inquiétude.

— Heureusement, Sire, dit le duc de Holstein, Votre Majesté n'est ni malade ni souffrante, et la reine n'a pas de raison d'être soucieuse.

Sans répondre, le roi but lentement un grand coup, puis laissa retomber le couvercle de son pot à bière avec un brusque mouvement de colère.

— Je ne m'étonnerais pas, grommela-t-il, que Fritz fût venu secrètement à ce bal ; ils osent tout quand ils ne craignent point que je les surprenne.

— Mais Votre Majesté s'entend mieux que personne aux surprises ! Vraiment, si la goutte ne me raidissait pas les doigts, je peindrais cette scène, qui ferait un superbe pendant de mon tableau du *Tabackscollegium*, et j'écrirais au-dessous : « Les six garçons tailleurs qui ont peur de la journée blanche. » Mais voilà que nous nous lançons dans l'art et dans la poésie, et bientôt nous n'aurons plus rien à envier à